

Lay Z'Actu

JUIN 2009

N° 11

VOS CONTACTS

Elisabeth Béron

Centre culturel Dom Calmet
dom.calmet@wanadoo.fr

tél 03.83.22.93.34

**Jean-François Benjamoile et
Odile Bégorre-Maire**

pour la Commission Municipale
Culture et Communication

mairie.lay-saint-christophe@wanadoo.fr

jean-francois.benjamoile@wanadoo.fr

tél 03.83.22.88.98

Christian Chartier

Cchar21057@aol.com

tél 03.83.22.86.43

Dimanche 7 juin,

nous élisons dans l'Est et pour 5 ans, 9 des 72 députés français au Parlement européen. Pour les 45 jeunes nouveaux électeurs layens, c'est l'occasion de montrer l'intérêt à porter aux institutions européennes. N'oublions pas qu'en dehors des grands enjeux politiques, elles influencent aussi notre vie quotidienne, de la nourriture à la qualité de l'air...



Le dicton du mois

*S'il pleut le jour
de Saint Médard
Si t'as pas de vin,
t'auras du lard*

Juin : le mois de **Junon**, épouse de Jupiter. Célébrée dans l'antiquité, on la tenait néanmoins pour une « sacrée »...garce, jalouse et vindicative ! Alors dédions plutôt ce premier mois d'été aux « juniores », - à la Jeunesse. Les fêtes, faisons-les toutes : de la Musique, de la Saint-Jean...
En juin nous sommes tous jeunes !

E.B.



Calendrier de juin à Lay-Saint-Christophe

contacts

Du 2 au 30	Gilles Ordureau expose ses toiles à l'espace Audition Santé Fleurence.	03 83 22 25 22
Jeudi 4	54 élèves de l'école élémentaire partent en classe de découverte aux Houches (Haute-Savoie) jusqu'au vendredi 12.	03 83 22 85 93
Vendredi 5	Remise de la Médaille de la Famille Française , à 18 h 30 à la mairie, avec l'Association Familiale.	03 83 22 80 21
Dimanche 7	Elections européennes , salle multiactivités, de 8 h à 18 h.	03 83 22 80 21
Samedi 13	Audition de fin d'année du cours de piano de Marion Flauss et du cours de guitare d'Eric Moutaux, à partir de 14 h - salle Alaygro.	03 83 22 81 12
Samedi 20	Traditionnelle fête de la musique à partir de 18 h 30, cour de l'Hôtel de Ville, organisée et animée par la chorale Alaygro . Buvette et restauration sur place.	03 83 22 81 12
Samedi 20 et Dimanche 21	4 ^{ème} édition d'Eté à Adoué : le blanc sera à l'honneur au Jardin d'Adoué, 8, chemin du Rupt d'Adoué.	03 83 22 68 12
Mardi 23	Le Club du 3 ^e âge emmène ses membres au Tyrol . Retour jeudi 29.	03 83 22 87 50
Jeudi 25	Repas dansant organisé par l'ARPA à la salle Pierre-Rotach.	03 83 22 87 20
Samedi 27	Stage de danse africaine organisé par Alaygro (Animateur : Scotty.) Débutants : 15 à 16 h 30. Moyens/Expérimentés : 17 à 19 h. Tarifs : Débutants : 25 € (20 € pour les membres de l'association). Moyens/expérimentés : 30 € (25 € pour les membres de l'association).	06 78 16 08 73 03 83 22 81 12
Dimanche 28	Suite du stage de danse africaine : Débutants : 10 h 30 à 12 h. Moyens/expérimentés : 15 à 16 h.	
Dimanche 28	Marche de Lo Scuron à Ferrière pour le circuit de la Mirabelle (18 km).	03 83 22 87 87



Les messes du dimanche

Le 21, à Lay-St-Christophe, à 10 h 30.

03 83 22 84 64

Le 7, à St Michel (St Max-Malzéville), à 10h30 : fête de la Sainte Trinité et profession de foi des enfants de la paroisse.

Le 14 (et le **jeudi 18**) :Covoiturage à 10 h 15 vers St Martin (Malzéville), place de la mairie.
-A Lay, de 10 h 30 à 11 h 30, ouverture de l'église pour prier, méditer, lire.

Les activités associatives régulières



Les Marches et Randonnées du Vendredi

Lo Scuron

03 83 31 23 91 - 03 83 22 81 69

Vendredi 5	De Faulx à Montenois sur l'ancienne voie ferrée.	Vendredi 5	La via ferrata de Bussang.
Vendredi 12	Sur la voie verte vers le Piroué	Vendredi 12	Bivouac au Kastelberg

L'Association
Familiale

03 83 22 83 11

La vie quotidienne



Chronique
Citoi-
Layenne

« Quand s'ouvrent les fenêtres, pensons à nos voisins... ».

Pour bien profiter des beaux jours, **efforçons-nous d'éviter les nuisances de voisinage** :

D'abord, **le bruit**. Le code de la santé publique édicte un principe élémentaire de convivialité :



« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Rappelons que **l'utilisation en plein air des appareils bruyants** (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...) **est limitée aux horaires suivants** :

- Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h ;
- Les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- Les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.



Et puis aussi, l'odeur : bien sûr, pas question de brûler en plein air nos **déchets**, mais même la fumée des **barbecues** n'est pas toujours appréciée, surtout en cas de sardines grillées...

Enfin, les plantations.

Respectons les distances par rapport à la limite séparative :

- 0,50 m de la clôture pour les plantations inférieures à 2 m ;
- 2 m de la clôture pour les plantations de 2 m et plus.



Tout propriétaire (ou locataire) est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Celui-ci n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe, qui peut être reportée à une date plus propice pour le cycle de l'arbre. Les fruits tombés des branches qui dépassent sur sa propriété lui appartiennent.

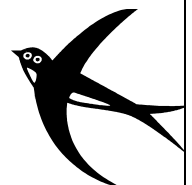
Le voisin peut lui-même couper racines et ronces, mais sans appliquer de produits chimiques.

A propos de **plantations**, celles de la commune sont aussi les vôtres, en particulier les fleurs : si elles sont à votre portée, un petit coup de votre arrosoir par temps sec sera le bienvenu...

Compost : toujours à votre disposition chemin de la Jeune Rose.

Les hirondelles sont de retour au village ! Une raison de plus d'avoir la main légère avec les **pesticides** : leurs victimes dont l'oiseau se nourrit le rendent à jamais stérile...

Un truc rapide, peu cher, contre la gourmandise des gastéropodes : pour **éviter l'emploi de produits chimiques**, il suffit de saupoudrer nos massifs avec du café, moulu, ou sous forme de marc.



Ecoles

Pour l'accueil périscolaire (cantine, garderie), les fiches d'inscription pour la rentrée seront disponibles en mairie à la fin du mois.

Paroisse

Les vendredis, de 17 h 30 à 19 h 30, permanence paroissiale à la maison de la Parole.

Bibliothèque

Le **Musibus** passe le 5 juin. Vous disposerez donc dès le 10 du nouveau choix pour l'été.

Commerçants, artisans... à vous de nous contacter pour vos annonces (Congés, horaires d'ouvertures, etc.)

Agenda de juillet à noter : N'oublions pas la **Fête Nationale** que nous célébrons à Lay le 13 au soir !

Auparavant, le **5**, nos anciens combattants (ACPG-CATM) organisent un méchoui (03 83 22 80 93)

